

Cotisations

- Les cotisations s'étalent sur **12 mois**, même si le club est fermé durant une partie du mois d'août (voire tout le mois d'août si cela s'avère nécessaire pour les travaux d'entretien).
- Les prélèvements se feront **sur un seul et même compte**.
- Sont considérées en « couple » les personnes mariées. Toutefois, le concubinage et le PACS restent à la discrétion du gérant et sont acceptés sur justificatifs.
- Sont considérés comme « enfants » les jeunes âgés de 1 jour à 18 ans.
- Sont considérés comme « adultes » les personnes de plus de 18 ans.
- Un tarif « étudiant » à **35€/mois** sera exceptionnellement - et uniquement – accordé aux enfants des membres c'est-à-dire aux jeunes qui étaient anciennement inscrits au club avec leurs parents (valable de 18 à 22 ans sur présentation de la carte étudiant). Le prélèvement se fera alors sur leur propre compte ou sur celui des parents (avec leur accord).
- En cas de changement de situation familiale, **une seule modification par an** sera accordée concernant le montant des prélèvements.
- Pour un **tarif préférentiel de 25€ supplémentaires par mois**, les membres ont la possibilité de faire **trois séances d'aquagym par semaine** aux jours et aux créneaux horaires de leur choix. L'inscription engage le membre jusqu'à la fin août de chaque année et se fera également par prélèvement automatique.

Droit d'entrée

- Le droit d'entrée est valable **toute la période durant laquelle les prélèvements se font de manière continue**.
- Les membres sont responsables du suivi de leurs prélèvements. **Toute interruption des versements** de la cotisation (même pendant un mois) **est considérée comme une démission** et entraîne immédiatement la **perte du droit d'entrée** ainsi que l'exclusion du club sans aucun préavis : une nouvelle inscription s'avère obligatoire pour le membre ou la famille concernés.
- En cas de divorce ou de séparation, l'un des deux membres devra **refaire une demande d'inscription et s'acquitter d'un nouveau droit d'entrée**. C'est la personne sur le compte de laquelle les cotisations sont prélevées qui reste membre de plein droit et qui garde la propriété du droit d'entrée.
- Afin de favoriser les familles adhérentes du club, AQUABOB offre **la moitié du droit d'entrée à leurs enfants** lors de leur inscription en tant qu'adulte membre :
 - soit à l'âge de 18 ans s'ils ne sont pas étudiants
 - soit à l'âge de 22 ans révolus quelle que soit la situation.

Résiliation

- Les membres du club ont la possibilité d'annuler leur abonnement. La demande de résiliation devra **obligatoirement être faite par courrier avec AR en début de mois pour une annulation le mois suivant**. La réception (et non l'envoi) du dit courrier devra impérativement se faire **avant le 24 du mois en cours** pour une annulation pour le mois suivant : les avis de prélèvement étant transmis à la banque le 24 de chaque mois, la direction n'a plus la possibilité de les modifier après cette date butoir.

Exclusions

- Tout membre qui troublerait le bon fonctionnement du centre AQUABOB, de quelle que manière que ce soit, se verra exclu définitivement du club sans qu'aucune indemnité ne lui soit versée. La décision pourra être prise à n'importe quel moment et sera soumise à la seule appréciation du Directeur.
- Pour des raisons de sécurité et d'assurance, AQUABOB se réserve le droit de refuser l'accès aux diverses activités du club à toute personne qui serait en état d'ébriété.

Horaires d'accès aux infrastructures

- L'accès aux différentes installations sportives du club se fait suivant le planning des activités, et strictement en fonction de celui-ci. Il est demandé aux membres de se tenir informé de celui-ci ainsi que de ses éventuelles modifications : météo (par exemple, il n'y a pas d'accès à la piscine en cas d'orage ou de vigilance fortes pluies), travaux d'entretien, ...
- L'accès aux installations du centre se termine 10min avant la fermeture du club. Les membres du club doivent impérativement être prêts à quitter le centre AQUABOB aux heures de fermeture, c'est-à-dire 10 minutes avant les horaires suivants :
 - à 21h le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi ;
 - à 17h le samedi, le dimanche
 - à 12h30 les jours fériés.

Entrée du club pour les invités des membres

- Les invitations sont **strictement réservées à la famille des membres du club ou à leurs amis de passage** à La Réunion.
- Les invités (aussi bien les adultes que les enfants) doivent impérativement **payer leur accès** aux infrastructures du centre.
- Que ce soit pour la formule piscine-hammam, aquagym ou musculation, les invités doivent **acheter un ticket d'entrée (semaine ou spécial week-end)** qui sera remis au maître-nageur présent au bord du bassin **dès leur arrivée**. Ceci est obligatoire pour des questions d'assurance (même pour les enfants).
- Les tickets sont en vente **en carnet ou à l'unité** auprès du secrétariat, du bar ou des maîtres-nageurs.
- Les invitations de personnes extérieures sont payantes et tolérées dans la mesure où la fréquentation n'est pas trop importante. En cas de **forte affluence** des membres, AQUABOB se réserve le droit de **refuser ou de différer l'accès des invités** que ce soit en salle de remise en forme, à l'aquagym ou à la piscine.
- Afin de respecter le bon fonctionnement du centre, nous demandons à nos membres de faire part à leurs invités de la réglementation du club.

Douches et vestiaires

- **Les vestiaires de la salle de musculation et de la piscine constituent deux zones distinctes**. Ainsi, il est demandé aux membres du club de prendre leurs affaires avec eux quand ils changent d'activité, de se changer et de se doucher dans les vestiaires correspondants. Il est interdit de traverser mouillé les zones du bar et de la musculation.

Piscine

- Horaires d'ouverture :
 - lundi : de 15h à 16h50 et de 19h15 à 20h50
 - mardi et vendredi : de 18h30 à 20h50
 - jeudi : de 15h à 16h50 et de 19h15 à 20h50
 - mercredi : de 11h15 à 13h50 et de 18h30 à 20h50
 - samedi, dimanche : de 10h à 16h50
 - jours fériés : 9h-12h30
- Il est obligatoire de :
 - passer par le pédiluve et se doucher avant d'entrer dans l'eau
 - mettre une serviette sur les transats.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de :
 - marcher avec tout type de chaussures (tennis, savates, ...) sur les plages de la piscine. Elles doivent être laissées au vestiaire ou rangées dans les sacs.
 - boire (dans des bouteilles en verre) ou manger au bord de la piscine.
 - plonger ou sauter dans l'eau à partir du bord de la piscine.
 - utiliser des jeux aquatiques de gros volumes (bateaux, matelas gonflables, ...)
- Les huiles solaires sont autorisées à condition que les personnes aillent se doucher avant d'entrer dans le bain.
- Concernant le matériel de piscine, nous mettons gracieusement à la disposition des membres : planches, ceintures et pull-boy. Les frites, palmes, lunettes et bonnets de bain ne sont pas fournis par le club mais il y a la possibilité d'en acheter sur place.
- Pour le confort de notre clientèle, les bonnets ne sont pas obligatoires et les shorts de bain sont autorisés.
- Les enfants de **moins de 13 ans**, ainsi que les enfants **de plus de 13 ans non-nageurs**, doivent obligatoirement être **accompagnés au bord du bassin par un adulte responsable** et placés sous sa surveillance continue.
- Toute personne extérieure au club (nounou ou ami...) accompagnant à la piscine les enfants membres du club doit prendre un ticket d'entrée et être présente au niveau du bassin même si elle ne se baigne pas.
- Concernant les enfants qui ne sont pas encore propres, il est obligatoire de mettre des **couches spéciales natation** pour des raisons d'hygiène.

Hammam

- **Interdit aux enfants de moins de 13 ans.**
- Le hammam est allumé **sur demande des membres** aux horaires prévus à cet effet.
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 20h45.
 - mercredi de 17h30 à 20h45.
 - week-end : de 10h à 13h et de 14h30 à 16h30.
 - jours fériés : 9h30-12h
- En période de vacances scolaires, les horaires restent les mêmes.
- Pour des raisons d'hygiène :
 - **douche obligatoire avant et après le hammam.**
 - **serviette éponge obligatoire sur les bancs dans le hammam.**
- Veiller à bien refermer la porte après chaque utilisation

Salle de remise en forme

- **Interdite aux enfants de moins de 16 ans.**
- Horaires d'ouverture :
 - lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h15 à 20h50
 - samedi : de 8h30 à 16h50
 - dimanche : de 10h à 16h50
 - jours fériés : 9h-12h30
- Pour des mesures de sécurité, **il est interdit de faire du sport « pied-nu » ou en chaussettes.**
- Pour le respect de chacun ainsi que pour des mesures d'hygiène, nous demandons à nos membres de se munir :
 - de **chaussures de sport propres à semelles lisses** (pas de chaussures à crampons). Il est recommandé de réserver une paire de baskets à cet effet.
 - d'un tee-shirt (**interdiction de pratiquer du sport torse nu**)
 - d'une **serviette éponge** (à utiliser sur tous les appareils de la salle)
 - de **remettre le matériel en place** (banc de musculation, ...) et de ranger ses poids à la fin de chaque séance de musculation.
 - de **ne pas manger dans les salles** de remise en forme et de ne pas boire dans des bouteilles en verre.
- L'utilisation de la salle de remise en forme est sous l'entière responsabilité des utilisateurs. En cas de blessure – due ou non à une mauvaise utilisation des appareils – le centre AQUABOB ne pourra être tenu pour responsable.
- Les invités des membres sont priés de se présenter dès leur arrivée au maître-nageur et de lui remettre un ticket d'entrée.

Bar

- Il est ouvert toute la journée dans la mesure des disponibilités des maîtres-nageurs.
- Il est demandé aux clients de s'habiller et de **ne pas se présenter mouillés dans la zone.**
- Il est interdit d'apporter et de consommer son propre déjeuner au club

Zone fumeur

Il est interdit de fumer dans tout le centre (y compris dans l'allée) à l'exception de la zone fumeur et aux horaires prévus : en semaine, entre 12h et 14h et à partir de 17h ; le week-end, pendant la journée complète. D'autre part, il est demandé aux clients de s'habiller et de ne pas se rendre mouillés dans le coin fumeur.

Animaux

- Par mesure d'hygiène et de sécurité, les animaux (quels qu'ils soient) **ne sont pas admis dans l'enceinte du club.**

Fait à Saint Denis, le ____ / ____ / 202

Deux exemplaires signés précédés de la mention « lu et approuvé » - Parapher toutes les pages du document